

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2006

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBault - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE
Membres excusés : M. PINON (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme BERNARD (pouvoir Mlle MASLOUHI) - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme CHOUX) - M. BRIOT - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT)
Membres absents : M. DANIERE - M. BAZIN

**OBJET
DE LA DELIBERATION****Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Rapport d'activité 2005 – Information du Conseil Municipal**

Madame Tenenbaum, au nom de la commission des Affaires Sociales, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le rapport d'activité fait état des chiffres-clefs et des actions menées par les services du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Dijon pour l'année 2005.

Rappel de l'organisation du CCAS et de ses missions principales

Les missions du Centre Communal d'Action Sociale, établissement public, sont définies par le code de la famille et de l'aide sociale qui prévoit, notamment, que « le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables... ».

Le CCAS, composé de 417 agents soit 325 équivalents temps plein, est constitué de trois secteurs opérationnels : la direction des interventions sociales, la direction des retraités et des personnes âgées et l'équipe de « Dijon ville santé ».

La direction générale des services et la direction de l'administration générale et de la logistique leur viennent en appui et assurent un certain nombre de missions complémentaires ou transversales.

La direction des interventions sociales (116 agents) assure :

- le suivi social individuel des personnes seules ou en couple sans enfant,
- la distribution gratuite des cartes de bus,
- l'information sociale des usagers,
- l'animation du pôle « handicap »,
- la gestion du numéro 115 (numéro vert mis à la disposition des personnes sans abri sur l'ensemble du département de la Côte d'Or),
- la gestion de deux résidences sociales : Abrioux et Viardot,
- la gestion de la Maison de la Solidarité de la Fontaine d'Ouche,
- la gestion du centre social Balzac.

La direction des retraités et des personnes âgées (275 agents) accompagne les retraités et personnes âgées dans la prévention du vieillissement et les aide à mener à bien leur projet de vie ; elle comprend :

- le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) et le service social,
- le service d'actions tutélaires gérontologiques (SATGE),
- les services de maintien à domicile : portage de repas à domicile, entretien du linge, accompagnement personnalisé, centre d'accueil de jour pour personnes désorientées des Marronniers,
- les résidences pour personnes âgées.

Par ailleurs, le CCAS développe un partenariat étroit avec l'Office des Personnes Agées de Dijon (OPAD) qui propose un large éventail d'activités aux personnes âgées de la ville.

Suite à l'intégration, depuis 2002, de Dijon au sein du réseau des « villes santé » de l'Organisation Mondiale de la Santé, Dijon ville santé impulse des actions de prévention et accompagne des porteurs de projets autour de la promotion de la santé.

La direction de l'administration générale et de la logistique (18 agents) regroupe plusieurs pôles :

- l'accueil du public,
- la cellule de la vie associative,
- la documentation,
- le service de communication,
- le service des finances et du patrimoine.

La direction générale (8 agents) gère, quant à elle, des missions complémentaires, en particulier :

- l'organisation du conseil d'administration,
- l'analyse annuelle des besoins sociaux,
- la participation de l'établissement à l'Union départementale des CCAS (UDCCAS) et à l'Union régionale des CCAS (URCCAS),
- l'instruction et le suivi des dossiers qui relèvent du volet social du contrat de ville,
- la participation du CCAS à la gestion et au suivi administratif des associations « Qualidom 21 » (association pour le développement coordonné des services de qualité à domicile) et « Actilec » (dispositif de lutte contre l'illettrisme).

Les éléments significatifs de 2005 par secteur d'activités

Interventions sociales :

- 7886 personnes ont été reçues par le service social soit une hausse de 11,5% par rapport à 2004,
- la commission hebdomadaire d'attribution des aides (CHA) a délivré 412 550 € de secours (+ 3,6% par rapport à 2004) ; pour 53,7 % les bénéficiaires sont âgés de 31 ans à 50 ans et pour 21,7 % de 51 à 60 ans. 41 % des personnes aidées avaient un revenu inférieur ou équivalent au revenu minimum d'insertion (RMI).
- 237 000 cartes de bus ont été distribuées (+ 3,5 % par rapport à l'année précédente),
- le service d'informations sociales a reçu 1 555 appels téléphoniques,
- le pôle « handicap » a développé ses coopérations avec les musées, les associations et les collèges. Il a remis le « trophée accessibilité » qui récompense les commerces et les établissements accueillant du public qui ont amélioré dans l'année leur accessibilité,
- le 115 a connu une augmentation du nombre d'appels de 20% portant à près de 900 le nombre d'appels reçus,
- la Maison de la Solidarité de la Fontaine d'Ouche a accueilli deux fois plus de personnes qu'en 2004, soit près de 5000.

Retraités et personnes âgées :

- le service social gérontologique a reçu 5 800 personnes soit une hausse de 31% de la fréquentation et a pris en charge 5 132 dossiers, soit 7,6 % de plus qu'en 2004.
- près de 3 700 visites à domicile ont été effectuées (+ 16% par rapport à l'année passée) et 530 aides ont été octroyées pour un montant total de 74 227 €,
- concernant le plan Vermeil, 747 personnes étaient inscrites sur la liste communale ; les niveaux 2 et 3 ont été déclenchés les 28 et 29 juin,
- le service d'actions tutélaires gérontologique gère 108 dossiers en décembre 2005, chiffre sensiblement identique à celui de 2004.
- les services de maintien à domicile ont livré 149 000 repas (+ 6 765 par rapport à 2004) et ont pris en charge 16 tonnes de linge ; en outre, 5 760 repas ont été commandés pour les personnes qui fréquentent le Foyer d'Alembert ; 120 personnes âgées ont bénéficié de 990 accompagnements personnalisés pour les aider dans leurs démarches quotidiennes. Par ailleurs, de nombreuses

manifestations festives ont été organisées : participation à la « Semaine bleue », repas de fin d'année des « Aînés », colis de fin d'année, causeries du jeudi...),

- le centre d'accueil de jour « Les Marronniers » a été reconnu comme établissement médico-social pour personnes âgées dépendantes physiques (de type maladie d'Alzheimer) par arrêté préfectoral le 13 janvier 2006. Il a obtenu un avis favorable du comité régional de l'organisation sanitaire et médico-sociale (CROSMS) en février 2004 et a reçu les financements « soins » de l'Etat (DDASS) en novembre 2005,

- la résidence pour personnes âgées « Les Bégonias » a obtenu l'agrément d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) le 1er janvier 2005,

- une demande de création d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de 21 places a été acceptée par le CROSMS pour le quartier de la Fontaine d'Ouche,

- la résidence « Les Tulipes » est devenue un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA).

Dijon ville santé :

- le service a développé ses actions de sensibilisation autour de l'hygiène bucco-dentaire dans les écoles : en 2005, 910 enfants ont été concernés par ces actions,

- dans le cadre de l'opération « Dijon réveille votre santé », 550 petits-déjeuners ont été servis,

- lors de la journée des droits de l'enfant, le 10 novembre 2005, des animations sur l'eau et l'alimentation ont été proposées ; 900 goûters ont été servis.

- 300 personnes ont fréquenté les stands de la journée mondiale de lutte contre le sida,

- la vaccination contre la grippe a concerné 830 agents (Ville + Grand Dijon + Crédit Municipal) ; 105 personnes ont été vaccinées dans les centres sociaux et les résidences sociales.

- des réunions d'information et une formation ont eu lieu sur le dépistage du cancer du sein et du cancer colo-rectal,

- 30 personnes suivent le programme d'activité physique « Mieux Vieillir ».

Informations complémentaires :

- la cellule « vie associative » a permis que 272 associations soient aidées par la Ville et le CCAS pour un montant total de 1 757 645 € ; l'équipe de direction a assuré l'instruction et le suivi de 42 dossiers du volet social du contrat de ville,

- plus de 20 000 personnes ont été accueillies au siège du CCAS ; près de 40 000 appels téléphoniques ont été reçus,

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Affaires Sociales, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre connaissance du rapport d'activité du Centre Communale d'Action Sociale de la Ville de Dijon établi pour l'année 2005 et de me donner acte de la présente communication.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT